



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 28 juin 2018**

Présidence : M. Nicola Cassetta

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal N° 11/2018 du 28 mai 2018 concernant une demande de crédit de frs. 210'000.00 pour l'aménagement des infrastructures de la parcelle PPA « Cœur du Village »,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

- d'accorder à la Municipalité un montant de frs. 210'000.00 TTC concernant une demande de crédit pour l'aménagement des infrastructures de la parcelle PPA « Cœur du Village »,
- de financer cette dépense par la trésorerie courante,
- d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour « équipements communautaires » No 9282.7 qui se monte, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à frs. 996'000.00.

Ainsi délibéré en séance du 28 juin 2018.

Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard